



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 23 octobre 2018

Communiqué de presse

MISE À L'ABRI DES POPULATIONS MIGRANTES DE GRANDE-SYNTHÉ CE 23 OCTOBRE



Une opération de mise à l'abri de 1 800 migrants basés à Grande-Synthe est en cours depuis 8h00 ce matin. Cette opération à caractère humanitaire va permettre de conduire vers des structures adaptées ces personnes dont les plus vulnérables en famille. Elle s'inscrit dans le cadre de l'ordonnance d'évacuation rendue en référé, à la demande du maire de Grande Synthe, par le tribunal de grande instance de Dunkerque le 11 octobre dernier.

Cette opération vise un double objectif :

- d'une part, fournir aux personnes migrantes des conditions de vie dignes et respectueuses des droits fondamentaux ;
- d'autre part, enrayer les trafics d'êtres humains dans ces campements où les filières de passeurs sont actives.

Au total, ce sont plus de 1 800 personnes qui seront prises en charge et mises à l'abri dans des structures d'hébergement réparties dans l'ensemble de la région des Hauts-de-France et des régions périphériques.

Par cette opération, l'État souhaite affirmer que le passage vers le Royaume-Uni n'est pas une simple formalité que les filières de passeur peuvent commercialiser dans les itinéraires qu'ils proposent. Les pouvoirs publics français mettent tout en œuvre pour enrayer ces trafics et, lorsque des individus parviennent à effectuer la traversée, le Royaume-Uni se charge de les expulser de son territoire ainsi que cela été le cas pour 20 personnes la semaine dernière.

Derrière ce signal de fermeté, l'État souhaite faire savoir que le littoral Dunkerquois ne saurait en aucun cas constituer une enclave mafieuse aux mains des passeurs kurdes. Il est inconcevable de faire ainsi supporter aux contribuables français l'entretien de ces activités criminelles.

L'asile est ouvert aux personnes qui le souhaitent et dans le respect des règles qui encadrent le droit au séjour des étrangers en France. Dans la région Hauts-de-France comme partout sur le territoire national, l'État consacre des moyens importants à cet effet.